

Installation d'une 2^{ème} journée de solidarité ?

Ça suffit comme ça !

Alors que la journée de solidarité mise en place depuis 2003 pour financer la dépendance n'a pas fait ses preuves, certaines voix se font entendre pour deman-

der l'instauration d'une 2^{ème} journée. Avec l'instaurer l'instauration d'une 2^{ème} journée", le gouverne-

ment demande aux salariés d'aller travailler un jour de plus sans contrepartie salariale, donc gratuitement à l'heure où le pouvoir d'achat est en bème, voire en baisse.

Une journée tout sauf solidaire !

Autant il paraît normal que le coût de prise en charge de nos aînés ou des personnes handicapées soit assuré collectivement, par l'ensemble de la société, autant il s'agit là d'un dévoiement de la notion de solidarité puisque seuls les salariés vont être mis à contribution. En revanche, les plus riches, les Betancourt et Hallday, les patrons et leur retraites chapeau, les traders et leur bonus farariniens, ne vont pas verser un centime. Quid des travailleurs indépendants profès-

sion libérale, artisans-commerçants... ?

Les outils de redistribution de la richesses existent

Il existe en France plusieurs outils de solidarité et de redistribution des richesses hormis bien sur l'aug-

mentation des salaires. Le plus important, c'est l'im-

pôt sur le revenu que les gouvernements successifs se sont entretenus à détruire mais qui est le seul instru-

ment redistributif s'il est progressif car il prend en compte la véritable situation de chaque foyer fiscal.

Quand aux "charges sociales", elles sont régulièr-

ement exonérées ou revues à la baisse alors que ce sont des salaires différes nécessaires en cas d'incapa-

cité temporaire ou définitive. Et si on appliquait un taux d'imposition équivalent à celui qui pèse sur les revenus du travail pour toutes les autres formes de

revenus, les caisses de l'Etat se rempliraient bien mieux pour faire une politique plus solidaire !

Appel des filles des 343 salopes

IVG, je vais bien merci !

Plus de 200 000 femmes avortent chaque année en France. Cet acte, pratiqué sous contrôle médical, est des plus simples. Pourtant, le parcours des femmes qui avortent, lui, l'est de moins en moins. Le droit à l'IVG est menacé : en pratique,

par la casse méthodique du service public hospitalier, et dans les discours, car l'avortement est régulièrement présenté comme un drame dont on ne se remet pas, un traumatisme systématique.

Effrayer, culpabiliser, prédire le pire

“Ces discours sur l'avortement sont des slogans éloignés de ce que vit la grande majorité des femmes, ils ont pour but de les effrayer et de les culpabiliser. Nous en avons marre que l'on nous dicte ce que nous devons penser et ressentir.

Depuis le vote de la loi Veil en 1975, a-t-on cessé de prédire le pire aux femmes qui décident d'avorter ?

□ Nous en avons assez de cette forme de maltraitance politique, médiatique, médicale. Avorter est notre droit, avorter est notre décision. Cette décision doit être respectée : nous ne sommes pas des idiotes ou des inconscuentes.

□ Nous n'avons pas à nous sentir coupables, honteuses ou for-

cément malheureuses.

□ Nous revendiquons le droit d'avorter la tête haute, parce que défendre le droit à l'avortement ne doit pas se limiter à queman-

der des miettes de tolérance ou un allongement de la corde autour du biquet.

□ Nous disons haut et fort que l'avortement est notre liberté et non un drame.

□ Nous déclarons avoir avorté et n'avoir aucun regret : nous allons très bien.

□ Nous réclamons des moyens pour que le droit à l'IVG soit enfin respecté.

□ Nous réclamons son accès inconditionnel et gratuit mais éga-

lement la liberté de faire ce que nous voulons de notre corps sans que l'on nous dise comment nous devons nous sentir.”

Signatures, témoignages et informations sur

www.jevaisbienmerci.net

Les mots de Guéant, les maux politiques

Fidèle à lui-même, l'ancien préfet Claude Guéant s'est encore récemment illustré dans son rôle de ministre post-Hortefoux de l'Intérieur, en dévoir, à savoir désigner encore et toujours les personnes d'origine africaines ou maghrébines à la vindicte ambian-

L'humanité de tels propos n'a heureuse-

ment pas échappé à la grande majorité sociale aux membres d'une élite " de réserver à terme les voies de la réussite sociale aux membres d'une élite " et favorisée de naissance, les chercheurs en sciences de l'éduca-

tion ont immédiatement répliqué en tiers des élèves sortant du système sco-

laire sans qualification étaient des enfants d'immigrés... avant d'affirmer dans la foulée que deux tiers des enfants d'immigrés sortaient sans qua-

révéle une fâcheuse continuité dans la diffusion de lieux communs discrimi-

res et sociales.

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

Appel des filles des 343 salopes

IVG, je vais bien merci !

Plus de 200 000 femmes avortent chaque année en France. Cet acte, pratiqué sous contrôle médical, est des plus simples. Pourtant, le parcours des femmes qui avortent, lui, l'est de moins en moins. Le droit à l'IVG est menacé : en pratique,

par la casse méthodique du service public hospitalier, et dans les discours, car l'avortement est régulièrement présenté comme un drame dont on ne se remet pas, un traumatisme systématique.

Depuis le vote de la loi Veil en 1975, a-t-on cessé de prédire le pire aux femmes qui décident d'avorter ?

□ Nous en avons assez de cette forme de maltraitance politique, médiatique, médicale. Avorter est notre droit, avorter est notre décision. Cette décision doit être respectée : nous ne sommes pas des idiotes ou des inconscuentes.

□ Nous n'avons pas à nous sentir coupables, honteuses ou for-

cément malheureuses.

□ Nous revendiquons le droit d'avorter la tête haute, parce que défendre le droit à l'avortement ne doit pas se limiter à queman-

der des miettes de tolérance ou un allongement de la corde autour du biquet.

□ Nous disons haut et fort que l'avortement est notre liberté et non un drame.

□ Nous déclarons avoir avorté et n'avoir aucun regret : nous allons très bien.

□ Nous réclamons des moyens pour que le droit à l'IVG soit enfin respecté.

□ Nous réclamons son accès inconditionnel et gratuit mais éga-

lement la liberté de faire ce que nous voulons de notre corps sans que l'on nous dise comment nous devons nous sentir.”

Signatures, témoignages et informations sur

www.jevaisbienmerci.net

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

laire sans qualification étaient des enfants d'immigrés... avant d'affirmer dans la foulée que deux tiers des enfants d'immigrés sortaient sans qua-

révéle une fâcheuse continuité dans la diffusion de lieux communs discrimi-

res et sociales.

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

laire sans qualification étaient des enfants d'immigrés... avant d'affirmer dans la foulée que deux tiers des enfants d'immigrés sortaient sans qua-

révéle une fâcheuse continuité dans la diffusion de lieux communs discrimi-

res et sociales.

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

Appel des filles des 343 salopes

IVG, je vais bien merci !

Plus de 200 000 femmes avortent chaque année en France. Cet acte, pratiqué sous contrôle médical, est des plus simples. Pourtant, le parcours des femmes qui avortent, lui, l'est de moins en moins. Le droit à l'IVG est menacé : en pratique,

par la casse méthodique du service public hospitalier, et dans les discours, car l'avortement est régulièrement présenté comme un drame dont on ne se remet pas, un traumatisme systématique.

Depuis le vote de la loi Veil en 1975, a-t-on cessé de prédire le pire aux femmes qui décident d'avorter ?

□ Nous en avons assez de cette forme de maltraitance politique, médiatique, médicale. Avorter est notre droit, avorter est notre décision. Cette décision doit être respectée : nous ne sommes pas des idiotes ou des inconscuentes.

□ Nous n'avons pas à nous sentir coupables, honteuses ou for-

cément malheureuses.

□ Nous revendiquons le droit d'avorter la tête haute, parce que défendre le droit à l'avortement ne doit pas se limiter à queman-

der des miettes de tolérance ou un allongement de la corde autour du biquet.

□ Nous disons haut et fort que l'avortement est notre liberté et non un drame.

□ Nous déclarons avoir avorté et n'avoir aucun regret : nous allons très bien.

□ Nous réclamons des moyens pour que le droit à l'IVG soit enfin respecté.

□ Nous réclamons son accès inconditionnel et gratuit mais éga-

lement la liberté de faire ce que nous voulons de notre corps sans que l'on nous dise comment nous devons nous sentir.”

Signatures, témoignages et informations sur

www.jevaisbienmerci.net

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

laire sans qualification étaient des enfants d'immigrés... avant d'affirmer dans la foulée que deux tiers des enfants d'immigrés sortaient sans qua-

révéle une fâcheuse continuité dans la diffusion de lieux communs discrimi-

res et sociales.

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

laire sans qualification étaient des enfants d'immigrés... avant d'affirmer dans la foulée que deux tiers des enfants d'immigrés sortaient sans qua-

révéle une fâcheuse continuité dans la diffusion de lieux communs discrimi-

res et sociales.

Cela en dit long sur la teneur de la campagne présidentielle qui s'annonce plus que misérable, on reste dans l'at-

teinte de l'école et des inégalités scola-

de régression sociale

Refusons une nouvelle rentrée

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93. **Quimper** 33 Ave de la Libération, ☎ 02 98 53 04 16, sud.education29@laposte.net **Pernanences à Quimper et à Brest**, les mardi et jeudi, vendredi ! visitez notre site : http://sudeducation29.infini.fr/

17/06/11 déposé le

Brest CTC

SUD éducation

2, rue Amiral Nielly 29200 Brest

DISTRIBUÉE

LA POSTE

Solidaires

D'ici là, SUD éducation vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année scolaire et de très bonnes vacances !

Le management “par projet” ou la mort du métier d’enseignant

Une gouvernance par projet

En toute logique, une gouvernance par projet se prépare et les pressions des directions sont déjà multiples : les projets

conditionnent les moyens dans une inversion radicale des repères logiques, quand on conditionne l’attribution des heures d’accompagnement aux projets d’équipes, pour une sélection finale au sein des Conseils pédagogiques dont rien ne laisse penser qu’elle ne valorisera pas les plus ostentatoires et ronflants. Mise en concurrence des équi-

pes pédagogiques et disciplinaires, contrôle hiérarchique plus ou moins tatillon et favoritiste, redistribution hori-zontale des missions de contrôle et d’évaluation de notre

travail, on connaît la vocation caporaliste des conseils pédagogiques et on imagine déjà la pression qui va s’exer-

cer sur les collègues les plus précaires.

De même, on peut aussi envisager un certain nombre de réactions négatives, voire agressives, du public lycéen de milieu défavorisé qui ne tardera pas à ne plus être dupe de ce renoncement généralisé à la remédiation des inégalités

scolaires et sociales.

Une pénibilité de plus en plus grande du métier

C’est donc dire que les lendemains enseignants s’annon-

cent difficiles, quand tout l’acte d’enseigner se voit à ce point dénature et dévalorisé par ces nouvelles priorités :

quand la liberté de bâtir des projets empêche sur l’égalité de traitement dans les établissements, quand les rivalités et la compétition pour l’audience étouffent toute possibi-

lité de coopération, quand les effets d’annonce priment sur les ambitions de cultu-

re générale à long terme, comparable à celle que les

enquêtes sociologiques sur les NFOT ont révélée de la pres-

entièrement de la pres-entation psychologique, inté-

riorisation des contraintes de succès, culpabilité indi-

viduelle, perte d’estime de l’ordre des membres du collectif intéressés à la

récompense.

l’enseignant à l’ancienne, et sa culture obsolète (puis-qu’aujourd’hui, les savoirs sont partout et multiformes !). On oppose à l’enseignant isolé qui transmet des connais-sances et des méthodes de travail dans un collectif ! ” fron-tal ” qu’est l’équipe disciplinaire ou pédagogique, une structure flexible qui sait s’adapter à des demandes seg-mentées d’élèves usagers-clients dans une analogie fra-pante avec les NFOT qui dans les années 80 visaient à s’a-dapter à la différenciation des produits exigés par les consommateurs.

A des structures administratives régies par des règles strictes, mais qui laissaient

totalat et de l’accompagne

ment de l’élève” comme objectif majeur de la formation et de l’accompagnement un tel objectif scolaire.

Or, s’assigner un tel objectif sur la vertu entrepreneuriale et l’efficacité des sciences de l’éduca-

tion pour aborder la question de l’échec à l’école. S’il s’est agi de reformer pour “*favoriser la réussite de tous*”, cela l’a été pourtant sans chercher à renforcer le niveau des élèves

ne sont pas antinomiques… mais en tout cas pas synony-mes ! La transmission de savoirs, l’éducation à la raison et

l’émancipation du citoyen : instruction et épanouissement

de celui des milieux de la formation au “*coaching*”. En pratique, on enjoint les

enseignants à encadrer, accompagner, guider, infor-

mer, aider à construire un projet d’orientation, et ce

en phase avec l’idéologie politiquement dominante du moment qui appelle de

ses vœux “*l’épanouisse-ment de l’élève*” comme

années 80, 66% aujourd’hui dans les bacs généraux, tech-

nologiques et professionnels). La réforme en cours mise

sur la vertu entrepreneuriale et l’efficacité des technologies sociales initiées dans le cadre des sciences de l’éduca-

tion, pas plus que celle entre l’origine sociale et l’orienta-tion !

Aussi, on présente la mutation actuelle comme une ruptu-re avec l’organisation lourde et uniforme des savoirs et de

“Une nouvelle organisation “en rupture”

l’Education Nationale.

En effet, c’est une mort annoncée du métier dans sa phi-losophie même qui est en œuvre avec l’application de la réforme Chatel qui, à l’image de la révolution managériale des années 80/90 (les NFOT : nouvelles formes d’orga-nisation du travail) dans l’industrie, s’est appuyée sur une critique assez partagée du système scolaire traditionnel. Rappelons brièvement que les NFOT se sont imposées dans la vulgate de l’enca-drement du secteur privé avec pour objectif de remouvoir les salariés en réha-bilitant l’initiative individuelle, en enrî-chissant les tâches grâce au travail d’é-

quipe et à partir d’une utilisation intense des nouvelles techniques de communî-

cation. Le point d’appui de cette idéolo-

gie nouvelle : une critique qualitative et radicale de la division traditionnelle du

travail et l’épanouissement du salarié au

travail comme critère majeur de motiva-

tion et d’employabilité, plutôt que le pouvoir d’achat et la

Du passé faisons table rase

Sur le même mode, Luc Chatel parachève l’évolution

initée par Claude Allègre et ses relais médiatiques, poli-tiques et syndicaux au tournant des années 2000. La cri-

Voter pour un syndicat de lutte

Élections professionnelles octobre 2011

et de transformation sociale

Du 13 au 20 octobre prochain se dérouleront les premières élections aux

Comités Techniques dans la Fonction Publique d’Etat et hospitalière.

Dans l’Education nationale, le vote sera “électronique” et se déroulera par internet. Cette procédure est sujette à caution, nous y reviendrons

dans un prochain journal.

Près de 3 millions d’agents seront donc amenés à élire en 2011 leurs représentants dans ces instances. C’est un enjeu important pour chaque organisation membre de Solidaires de mesurer son audience, l’adhésion à sa conception de l’action syndicale, de ses revendications et de ses choix

stratégiques.

Renforcer notre implantation à l’heure de la recomposition

Après les élections aux prud’hommes en 2008 où nous avons progressé de plus de 2,31 points, c’est au tour de la Fonction Publique de renforcer

notre implantation dans le public comme dans le privé. Progresser à ces

élections ancrera durablement notre organisation dans le paysage syndi-cal à l’heure où le gouvernement tente d’imposer par la loi une recompo-

sition syndicale.

Supprimer toujours plus de fonctionnaires

Les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques, visant à restreindre les services publics pour supprimer encore plus

d’emplois de fonctionnaires, et de son profondément modifié les pétri-Administrative et Territoriale de l’Etat ont profondément modifié les pétri-

mètres des collèges électoraux. Quant à l’hospitalière, la loi Bachelot (HPST) accélère la fermeture des structures de proximité et les regroupe-

ments des hôpitaux et Etablissements Médico-Sociaux.

C’est dans ce contexte que le dépôt des listes se déroule. Pour recueillir

des voix qui mesureront notre représentativité, notre objectif est de déposer des listes dans l’ensemble des Comités Techniques mais égale-

ment dans les Commissions Administratives Paritaires parce qu’il s’agit

de deux aspects complémentaires de notre action syndicale.

“Gagner les élections” pour “gagner un service public plus fort”

A l’heure où le service public est attaqué et son rôle de cohésion sociale remis en cause, “ gagner les élections ” signifie “ gagner pour le service public ”, ses missions, ses agents et ses usagers. Après le conflit sur les

retraites, gagner pour le service public, ses agents et ses usagers, c’est

gagner pour tous. C’est affirmer qu’un autre modèle de société est possi-ble, un modèle qui n’oppose pas artificiellement les salariés du public et

Dir de la publication : D. Le Gac

Imp par nos soins

n° de CPPAP 0414 S 5 05227

Les résultats engrangés doivent permettre à Solidaires d’être définitivement un interlocuteur incontournable. C’est un moyen de peser efficacement sur les choix et les orienta-

tions de l’intersyndicale. C’est là le moyen de confirmer et de renforcer Solidaires pour défendre les agents, leurs

missions et le service public, ainsi que d’œuvrer à la

convergence entre salariés du privé et du public.